

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

**Arrêté préfectoral modificatif à l'arrêté préfectoral portant renouvellement de la
composition de
la commission locale de l'eau du bassin versant de la Scarpe – aval**

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de l'ordre national de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le Code de l'environnement et, notamment ses articles relatifs aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), L212-3 et suivants ainsi que R212-26 et suivants ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 portant nomination du préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) – M. CORDET (Jean-François)

Vu l'arrêté du 20 novembre 2009 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Artois-Picardie 2010-2015 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 mars 1997 fixant le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) de la Scarpe – aval ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 avril 2014 définissant la structure de la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE du bassin versant de la Scarpe – aval ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 mars 2015, modifié le 5 août 2015, fixant la composition de la structure de la CLE du SAGE du bassin versant de la Scarpe-aval ;

Vu la délibération du Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Scarpe-Escaut en date du 09 juin 2015 ;

Vu la circulaire du 21 avril 2008 relative aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer et du secrétaire général de la préfecture du Nord.

ARRÊTE

Article 1^{er} – La composition du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, est modifiée de la manière suivante :

Monsieur Erick Charton est remplacé par Monsieur Michel Lefebvre, président du syndicat mixte de gestion du parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Article 2 – Le reste de l'arrêté et de son annexe en date du 5 août 2015 demeurent sans changement.

Fait à Lille, le **- 4 SEP. 2015**

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gilles BARSACQ', written over a horizontal line.

Gilles BARSACQ

**Annexe à l'arrêté préfectoral
modificatif portant renouvellement de la composition
de la commission locale de l'eau
du bassin versant de la Scarpe – aval**

Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux

Structure membre de la CLE	Représentant(s)	Fonction
Conseil régional Nord-Pas-de-Calais	Mme. Jacqueline MAQUET	Conseillère Régionale
Conseil départemental du Nord	Mme Anne-Sophie LECUYER	Conseillère Départementale
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut	M. Michel LEFEBVRE	Président
Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (sur proposition de l'association départementale des Maires du Nord)	M. Alain BOCQUET	Maire de Saint-Amand- les-Eaux
	Mme Monique HERBOMMEZ	Maire de Sars-et- Rosières
	M. Jean-Noël BROQUET	Maire de Thun-Saint- Amand
Communauté d'agglomération du Douaisis (sur proposition de l'association départementale des Maires du Nord)	M. Jean-Paul FONTAINE	Adjoint au maire de Lallaing
	M. Alain SEGOND	Maire de Râches
	Mme Nadine MORTELETTE	Maire de Anhiers
Communauté de communes Pévèle Carembault (sur proposition de l'association départementale des Maires du Nord)	M. Bernard CHOCRAUX	Maire de Cappelle-en- Pévèle
	M. Christian DEVAUX	Maire de Mouchin
Communauté de communes Cœur d'Ostrevent (sur proposition de l'association départementale des Maires du Nord)	M. Marc DELECLUSE	Adjoint au maire de Rieulay
	M. Michel KIKOS	Adjoint au maire de Vred
Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole (sur proposition de l'association départementale des Maires du Nord)	M. David BUSTIN	Adjoint au maire de Vieux-Condé
Syndicat des communes intéressée au Parc naturel régional Scarpe- Escaut (sur proposition de l'association départementale des Maires du Nord)	M. Michel DEWITTE	Maire de Bousignies
Syndicat mixte pour l'aménagement de la vallée de la Scarpe et du bas- Escaut	M. Jacques DUBOIS	Maire de Nivelle
	M. Hervé WARGNYE	Conseiller municipal délégué de Lecelles

Structure membre de la CLE	Représentant(s)	Fonction
Syndicat intercommunal de distribution des eaux du Nord – Syndicat intercommunal d'assainissement du Nord	M. Alain PAKOSZ	Maire d'Erre
	M. Philippe BEYAERT	Conseiller municipal délégué de Lecelles
Syndicat des eaux de Valenciennes	M. Michel DELCROIX	Conseiller municipal délégué de Hasnon
Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale « Grand Douaisis »	M. Rémy VANANDREWELT	Adjoint au maire de Pecquencourt
Syndicat intercommunal des transports urbains de la région de Valenciennes	M. Raymond ZINGRAFF	Adjoint au maire d'Aubry du Hainaut
Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de Lille Métropole	M. Michel DUPONT	Maire d'Ennevelin
TOTAL	23 membres	